

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2013
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN - Mmes BOISHARDY
CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Absent excusé : M. LE CORRE – pouvoir à M. ETIENNE

Absent : M. GETAIN

Secrétaire de séance : M. JAN Benoît

Le compte rendu de la réunion du 26 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

LOGEMENTS RUE DE BEL AIR - avenant lot 5 «doublages – cloisons sèches »

Un avenant de 749 € TTC va être passé avec la sarl PECHEUR pour l'habillage de la cage d'escalier.

BIBLIOTHEQUE – Peinture mur extérieur

Le ravalement extérieur de la bibliothèque (côté cour) est confié à l'entreprise LE ROUX moyennant un coût TTC de 2 169.54 €.

AMENAGEMENT DES RUES de LA CROIX JARTEL, de LA CROIX MONTFORT et des BRUYERES

Passage caméra

Pour connaître l'état des canalisations un passage caméra est confié à VEOLIA moyennant un cout TTC de 2 254.56 €.

Réunion publique

Le projet d'aménagement des rues sera présenté par le Cabinet NICOLAS, maitre d'œuvre, le jeudi 12 septembre à 19 H, à la salle ATHENA.

ACQUISITION TRACTEUR

Le Conseil Municipal valide l'acquisition d'un tracteur CLAAS auprès de CLAAS Pontivy moyennant le prix HT de 41 200 € (soit 49 275.20 € TTC)

ACQUISITION MOBILIER

Un ensemble de tables va être acquis pour la réunion du Conseil Municipal auprès de LOUDEAC BUREAUTIQUE moyennant un coût TTC de 2 443.43 € .

CONVENTION ERDF

ERDF a programmé l'installation d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle ZO N° 39 propriété de la commune, située au lieu dit « La Secouette ». Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE FLEURISSEMENT

Le Conseil Municipal vote un complément de 100 € à la subvention versée pour le fleurissement au comité des fêtes de LA MOTTE.

PERSONNEL – COMPTE RENDU DES RECRUTEMENTS

Monsieur Le Maire rend compte à l'assemblée des recrutements de personnel pour le service enfance au 1^{er} septembre 2013 :

Responsable de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire : Ronan DIVANAC'H, titulaire d'un BAFA et d'un BPJEPS « option loisirs tous publics » équivalent à un BAFD.

Agent remplaçant : ETIENNE Laëtitia, titulaire d'un CAP petite enfance et d'un BAFA.

PAVOISEMENT DES ECOLES

La loi 2013-595 du 8 juillet 2013 dispose :

« La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignements du second degré publics et privés sous contrat. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements ».

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les drapeaux, la devise et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour l'Ecole Publique et pour L'Ecole Notre Dame de Lourdes (sous contrat d'association).

MEDECIN :

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que M. BOUDZOU MOU, courtier en recherche de professionnels de santé, a cessé son activité et propose d'avoir recours à un autre prestataire pour trouver un médecin en remplacement du Dr LE TALEC qui arrête son activité fin septembre 2013. Plusieurs contacts ont été établis et renseignements pris, la SAS « ASKLEPIOS FRANCE », représentée par M. Jean Claude ALIBERT, est proposée pour la recherche et l'installation d'un médecin d'origine roumaine. Les honoraires demandés s'élèvent à 25 000 € payables en deux fois :

- 50 % à la présentation du candidat et à l'accord de la municipalité concernant l'installation du médecin en tant que généraliste, soit 12 500 €
- 50 % à l'installation du médecin à son cabinet, soit 12 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après un vote à main levée, décide par 16 voix pour et 2 abstentions de confier une mission de recherche et d'installation d'un généraliste à la SAS AKSLEPIOS France.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de la CIDERAL pour l'installation d'un médecin.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux local professionnel « Rue des Bruyères »

Les travaux de remise en état du local professionnel situé « 1, Rue des Bruyères », sont confiés à M. CHRETIEN Alain moyennant un coût de 7 295.36 € TTC.

Repas du CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus sera servi le samedi 28 septembre 2013, à la salle ATHENA.

Accueil des nouveaux mottérieux

La cérémonie d'accueil des nouveaux mottérieux aura lieu le vendredi 11 octobre 2013, à 19 h, en mairie.

Adressage dans les villages

Une charte d'engagement et de partenariat a été signée avec la Poste le 31 octobre 2012 afin de procéder à l'identification des habitations dans les villages par l'attribution d'un numéro avec l'appui technique d'un agent des services postaux.

La Poste vient de nous communiquer ses disponibilités pour nous accompagner dans cette démarche. Dans un premier temps, l'agent de la Poste sillonnera la commune accompagné d'un élu afin de repérer les maisons les 19, 21 et 22 novembre 2013. Par la suite, les documents de numérotation seront établis par la Poste et la commune commandera, à ses frais, les plaques signalétiques. Ces plaques seront remises contre signature lors d'une cérémonie organisée en présence de la Poste.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Elle est avancée au mercredi 9 octobre.